



Maintenance, réparation et consommables pour le matériel de laboratoire

I.D.: 89404693

Data
publicarii 16.11.23

Coduri CPV

50324200

Descriere: Une estimation financière sur 12 mois est établie pour l'ensemble des institutions et régies de la Province de Hainaut. Elle correspond à un montant total de :- 2.500 € HTVA pour le lot 1 ; - 25.000 € HTVA pour le lot 2 ; - 20.000 € HTVA pour le lot 3 ; - 3.500 € HTVA pour le lot 4 ; - 1.500 € HTVA pour le lot 5 ; - 10.000 € HTVA pour le lot 6 ; - 2.000 € HTVA pour le lot 7 ; - 5.000 € HTVA pour le lot 8 ; - 5.000 € HTVA pour le lot 9 ; - 2.500 € HTVA pour le lot 10 ; - 12.000 € HTVA pour le lot 11 ; - 20.000 € HTVA pour le lot 12 ; - 4.000 € HTVA pour le lot 13 ; - 6.000 € HTVA pour le lot 14 ; - 6.000 € HTVA pour le lot 15 ; - 22.000 € HTVA pour le lot 16 ; - 10.000 € HTVA pour le lot 17 ; - 30.000 € HTVA pour le lot 18 ; - 15.000 € HTVA pour le lot 19 ; - 3.000 € HTVA pour le lot 20 ; - 12.000 € HTVA pour le lot 21 ; - 2.000 € HTVA pour le lot 22 ; - 2.000 € HTVA pour le lot 23 ; - 2.000 € HTVA pour le lot 24 ; - 2.500 € HTVA pour le lot 25 ; et permet d'envisager ce que pourraient être les besoins des institutions provinciales pour la période concernée. Les montants annoncés sont prévisionnels et donnés à titre purement indicatif. Le volume maximal de l'accord-cadre pour 4 ans est fixé à :- 13.000 € HTVA pour le lot 1 ; - 130.000 € HTVA pour le lot 2 ; - 104.000 € HTVA pour le lot 3 ; - 18.200 € HTVA pour le lot 4 ; - 7.800 € HTVA pour le lot 5 ; - 52.000 € HTVA pour le lot 6 ; - 10.400 € HTVA pour le lot 7 ; - 26.000 € HTVA pour le lot 8 ; - 26.000 € HTVA pour le lot 9 ; - 13.000 € HTVA pour le lot 10 ; - 62.400 € HTVA pour le lot 11 ; - 104.000 € HTVA pour le lot 12 ; - 20.800 € HTVA pour le lot 13 ; - 31.200 € HTVA pour le lot 14 ; - 31.200 € HTVA pour le lot 15 ; - 114.400 € HTVA pour le lot 16 ; - 52.000 € HTVA pour le lot 17 ; - 156.000 € HTVA pour le lot 18 ; - 78.000 € HTVA pour le lot 19 ; - 15.600 € HTVA pour le lot 20 ; - 62.400 € HTVA pour le lot 21 ; - 10.400 € HTVA pour le lot 22 ; - 10.400 € HTVA pour le lot 23 ; - 10.400 € HTVA pour le lot 24 ; - 13.000 € HTVA pour le lot 25 ; Passé ce volume maximal, l'accord-cadre aura épuisé ses effets et il ne sera plus possible de commander, sans préjudice de la poursuite des commandes en cours. L'accord-cadre est toutefois conclu sans montant minimum ni maximum. Les quantités indiquées dans l'inventaire sont des quantités présumées et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire ne peut de ce chef faire valoir aucun droit à un quelconque dédommagement ou à une quelconque révision. Les commandes émaneront de toutes les institutions de la Province du Hainaut situées sur le territoire hennuyer, pendant toute la durée du marché. Aucun frais de livraison ne pourra être ajouté, quel que soit le lieu de livraison (en Province du Hainaut).